

ABONNEMENT

Un an 48 fr.
Six mois 9 »
Trois mois 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 5 OCTOBRE

Que ferons-nous, si... ?

Oui, que ferons-nous, quelle attitude prendrons-nous, si — comme l'a prétendu le *Gaulois* — l'Empereur d'Allemagne vient visiter l'Exposition française de 1900 ?

Depuis le lancement de ce « bateau », le patriotisme plus ou moins authentique de quelques journaux est en ébullition. On discute, on réfléchit, on cherche que répondre à cette question embarrassante : « Si l'empereur Guillaume venait à Paris, Français, que ferions-nous ?... »

Et aussitôt les cénacles d'entrer en danse, chacun comprenant l'article à sa façon — ou plutôt selon la façon du journal auquel il collabore et qui répercute les opinions de sa clientèle ; pour les uns, un grand effort de dignité sereine s'impose... L'Empereur devra être amnistié silencieusement, dédaigneusement, toutes portes et tous volets fermés...

Pour d'autres, la note mélodramatique est la bonne, et dès maintenant ils y préludent par des trémolos fort poncifs... « A nous, l'ombre de Metz et le spectre de la Lorraine violée ! A nous, le cliché des cloches françaises qui ne pourraient sonner joyeusement que si l'on nous avait rendu préalablement le bronze de nos canons, avec lequel furent foudus les bourdons allemands... Qu'il y vienne !... » Et les mains se crispent sur des épées imaginaires...

C'est un admirable sentiment que le patriotisme, mais nous n'en connaissons point dont on doive parler ou faire montre avec plus de ménagements ; — et précisément, dans le cas présent, il nous semble que l'on s'emballerait pour peu de chose, sincèrement ou non... On joue, en somme, un petit jeu qui ressemble aux fantaisies de salon, après dîner ; jeu reposant sur une supposition un tantinet ridicule... « Si l'empereur Guillaume venait à Paris... » Il vient donc ?...

Non. — La source de toute cette agitation ténébreuse est une information sensationnelle du *Gaulois*, — une de ces bonnes informations que l'on recueille d'un anonyme qui arrive de Berlin ou de Pétersbourg et qui a vu le Kaiser ou le Tsar, qui leur a parlé ! Et Dieu sait à quel point ces personnages sont communicatifs !

L'ami du *Gaulois*, — un ingénieur parisien qui étudiait, là-bas, les questions métallurgiques, — a taillé une longue bavelle avec le souverain et, brusquement, vers la fin, au moment de prendre congé, l'Empereur lui a dit qu'il le retrouverait bientôt à... Paris ! — Mais à quelle occasion ? — Pour l'Exposition de 1900, « votre admirable Exposition », aurait ajouté Guillaume...

On comprend que la nouvelle ainsi donnée ait surchauffé, en apparence du moins, l'imagination des artichers et les ait décidés à sonder l'opinion — ou à la préparer — en vue de ce voyage. C'est, à notre sens, une émotion bien inutile, bien prématurée et que nous ferions mieux de ne pas proliférer de la sorte, à tout venant, sans sérieux motifs. Que l'empereur Guillaume ait formulé tel ou tel projet ; qu'il ait songé même « à faire le nécessaire » pour

préparer sa venue en France, ainsi qu'il l'aurait dit au correspondant du *Gaulois*, — cela importe peu : ce souverain roule, successivement, dix idées dans sa tête ; il joue du violon, peint, compose des opérettes et commente la Bible. Une de ses préoccupations passagères doit être aussi de visiter le pays ennemi dont la renaissance splendide éclate sur l'Europe, — mais avant qu'il exécute ce plan d'une heure, des années doivent s'écouler, d'autres paroles fuir par sa bouche, et beaucoup d'eau passer sous nos ponts.

Laissons donc, jusque-là, le patrouillotisme au clou. Si on le décroche à tout bout de champ, il finira par fatiguer et user le véritable patriotisme.

ENTRE AMIS

Les naïfs qui croiraient encore à « l'union des groupes révolutionnaires » regretteront de n'avoir point assisté à la réunion présidée dimanche soir, à Belleville, par M. Landrin, conseiller municipal. M. Landrin est, à l'Hôtel de Ville, le successeur de M. Vaillant, député : M. Landrin dépasse en « blanquisme », si c'est possible, M. Vaillant.

Or, sous la présidence de cet édile, les membres du *Comité révolutionnaire de Belleville* et leurs amis ont tracé, des deux congrès de Nantes, un tableau assez différent de celui que les guesdistes veulent nous faire gober pour la représentation fidèle de la vérité.

Les guesdistes, « cette fraction politique dont le but était de désorganiser le congrès corporatif, voyant qu'elle ne pouvait y régner », ont été fort malmenés. Deux orateurs, approuvés, d'ailleurs, par l'assemblée, se sont énergiquement prononcés en faveur de la grève générale, dont M. Jules Guesde et sa fraction ne veulent pas entendre parler maintenant.

Enfin, M. Landrin a dit, parlant au nom des blanquistes : « Nous sommes partisans des syndicats, et c'est pour cela que nous voulons qu'ils restent sur le terrain corporatif. Nous avons refusé de les admettre au *Comité révolutionnaire central*, parce que nous estimons que le syndicat doit réunir tous les membres d'une corporation ; or, s'il adhère à une école politique quelconque, il éloigne de son sein les membres de la corporation adverse de cette école. »

On ne saurait faire une critique plus complète et plus directe de la tactique préconisée — et imposée de force à tous les socialistes — par le groupe guesdiste. M. Jules Guesde développait lui-même, l'autre jour, dans le *Matin*, la théorie de la lutte socialiste transportée du terrain économique sur le terrain politique. Les blanquistes entendent que les syndicats restent sur le terrain corporatif ; et ils veulent surtout échapper à la tutelle tyrannique du groupe remuant et autoritaire qui s'écrit par la voix de ses députés et de ses journaux : « Le socialisme, c'est nous ; défiez-vous de la boutique d'en face. »

CHINE ET JAPON

A Kankow, la foule a fait plusieurs manifestations contre les étrangers.

Les autorités ne peuvent réprimer les dé-

sordres. Les Européens très alarmés ont formé des corps de volontaires pour assurer la sécurité.

Deux préposés étrangers au service des douanes ont quitté la ville avec leurs familles.

La confiance renaît un peu à Kankow depuis l'arrivée de la canonnière *Esk*.

Le gouvernement japonais a décidé de procéder sans retard à la promulgation d'une loi autorisant un emprunt extérieur. On ignore l'importance de l'emprunt projeté.

Le prétendu conflit Anglo-Français

Du *Daily Chronicle* :

« Nous sommes à même de publier aujourd'hui le sujet de la réunion des ministres.

« On apprendra avec plaisir que la question à débattre ne concernait pas la France mais la guerre Sino-Japonaise.

« Quand l'Empereur quittera Pékin, la révolution y éclatera certainement ; la dynastie régente est très impopulaire en Chine et elle n'a plus de Gordon pour la sauver. Devant un tel cataclysme dans les affaires de Chine, la population européenne qui se trouve sans protection sera certainement très maltraitée.

« Quoique les marines européennes soient largement représentées, elles ne pourront se trouver partout à la fois, et chaque petite canonnière construite pour rivière ne pourra recevoir un fort contingent de fugitifs.

« Des Indes seulement on peut tirer les forces nécessaires à la protection des Européens et nous apprendrons certainement dans quelques heures que des forces anglaises ont été embarquées pour la Chine. »

INFORMATIONS

Le Tsar à Corfou — La régence

On télégraphie de Saint-Petersbourg que le Tsar, lors de son voyage à Corfou, sera accompagné du professeur Zacharine, et que le grand duc Wladimir serait le conseiller du Tsarevich pendant la régence.

Trois Canards à déplumer

I

Le voyage de M^r d'Hulst à Rome

On a fait grand bruit d'un voyage à Rome de M^r d'Hulst, qui aurait été mandé par le Pape pour recevoir et transmettre à M. le duc d'Orléans certains avis du Saint-Père.

Or, M^r d'Hulst, qui était avant-hier à Paris, est parti non pour Rome, mais pour le château de Louville, où l'éminent prélat compte rester jusqu'à la reprise des cours de l'Université catholique.

II

Le blocus de Madagascar

Au ministère des affaires étrangères et au ministère de la marine, on a déclaré que la nouvelle était complètement inexacte et que d'ailleurs, pour qu'un blocus soit effectivement établi, il est nécessaire qu'il soit notifié aux puissances étrangères.

C'est probablement dans la même catégorie de volatiles qu'il faut ranger l'information suivante publiée, hier, par le *Vatin*.

III

Félicitations significatives

Nous apprenons de bonne source, dit l'*Express de Mulhouse*, que l'empereur a adressé

dernièrement au général commandant le 14^e corps d'armée un ordre de cabinet l'invitant à rechercher les sous-officiers et soldats du 142^e régiment d'infanterie qui ont fraternisé l'été dernier, à la Schlucht, avec des soldats français et à les féliciter en son nom pour la conduite qu'ils ont tenue en cette occurrence.

Ce menu fait est significatif. La faveur impériale est assurée à tous ceux qui contribueront d'une façon quelconque à amener une détente dans les relations des deux pays.

Important mouvement judiciaire

Un mouvement judiciaire très important est en préparation. Il a pour point de départ la vacance de trois sièges à la Cour de cassation et de deux sièges à la Cour de Paris.

On dit que M. Roulier, procureur de la République, sera nommé conseiller à la Cour de cassation et remplacé comme chef du parquet de la Seine par M. Bouloche, ancien substitut, actuellement directeur des affaires criminelles au ministère de la justice.

Poursuites contre un journal

Il a été décidé que des poursuites seraient exercées contre le journal le *Parti ouvrier* pour un article du 26 septembre sur les manœuvres militaires, et contenant des outrages à l'armée.

Faux certificat

La 8^e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine a jugé hier M. le docteur Planet, poursuivi pour avoir délivré un faux certificat médical à un soldat d'infanterie de marine.

A l'audience, le docteur Planet a déclaré qu'il avait eu grand tort de s'en rapporter à la simple affirmation de la mère du soldat et de ne s'être pas rendu compte de l'état du prétendu malade.

Le tribunal a condamné le docteur Planet à trois mois de prison et 500 fr. d'amende, avec application de la loi Bérenger.

Grosse sottise allemande

M. le docteur Haas, député de Metz, vient d'être révoqué de ses fonctions de professeur à l'École des sages-femmes de la Lorraine, à Metz.

Cette mesure a été prise par le ministère parce que le fils du député de Metz a été candidat à l'École Saint-Cyr.

Les réservistes parisiens « au clou »

Il y a beaucoup de pleurs et de gémissements depuis quelques jours parmi les réservistes et les territoriaux des classes 1880, 1870 et 1869. Une avalanche de deux jours de prison s'est abattue sur un nombre énorme d'entre eux, 40,000, dit-on, qui sont obligés d'aller faire connaissance deux nuits durant avec les lits de camp des petits locaux.

Le *Temps* attribue ce manquement des réservistes à l'exiguïté des affiches avisant les réservistes, au petit nombre de ces affiches et au mauvais choix de leur emplacement.

L'affaire de « l'Acropolis »

Le procès intenté devant la cour martiale d'Athènes à des officiers Grecs pour la dévastation de l'imprimerie et des bureaux du journal *l'Acropolis* s'ouvre aujourd'hui.

83 officiers et sous-officiers, depuis le grade de capitaine, comparaitront comme accusés.

Le complot contre le Sultan

On donne les renseignements suivants sur le complot dirigé contre le Sultan et découvert dans le courant de septembre dernier.

Le paquebot *Djemnah*, courrier de Syrie, arrivait au Pirée dans les premiers jours de septembre et recevait à bord deux passagers turcs ayant de nombreux bagages et munis de billets à destination de Salonique.

Les bagages parurent suspects au second capitaine, qui référa au commandant et, malgré les vives protestations des deux passagers, les bagages furent soigneusement inspectés : une des malles contenait une quantité considérable de balles de revolver, vingt kilogrammes de dynamite, des capsules, des fils conducteurs et une série d'autres engins destinés à l'usage des explosifs.

Les balles de revolver ne pesaient pas moins de trois quintaux.

A cette découverte, les passagers turcs protestèrent violemment ; puis, pressés de questions, ils avouèrent qu'ils avaient eu l'intention de se rendre à Constantinople pour mettre à exécution un attentat projeté contre le Sultan.

Les deux conjurés ont été livrés aux autorités turques à Salonique.

Le complot de Marseille

Trois nouvelles arrestations se rapportant au complot anarchiste contre le consul d'Italie ont été opérées.

Si on n'a pas trouvé trace de complot jusqu'à présent, il serait établi, en tous cas, qu'il existe à Marseille un groupe d'anarchistes italiens en relations suivies avec les compagnons de Londres, de Barcelone et de plusieurs villes d'Italie.

Terrible accident

Niort, le 4 octobre. — Un terrible accident est arrivé lundi soir aux mines de Saint-Laurs, au puits Sainte-Claire.

Pierre Guillon, ouvrier mineur, en faisant partir une cartouche de dynamite, a eu la tête emportée.

Explosion d'un obus

Toulon, 3 octobre. — Un entrepreneur de serrurerie nommé Gérard, âgé de 34 ans, était occupé à dévisser, dans son atelier, une bombe trouvée au bord de la mer.

Tout à coup, une explosion formidable se produisit. La bombe était un obus de l'escadre encore chargé.

L'atelier et toutes les maisons voisines furent ébranlés.

Gérard et un de ses ouvriers ont été relevés grièvement blessés. Ils furent aussitôt transportés à l'hôpital civil, où Gérard rendit le dernier soupir à son arrivée.

Un vol de trois millions 600,000 fr.

Un courtier en sucres, — en même temps courtier assermenté près le tribunal de commerce de la Seine — M. Pingault, fort engagé, paraît-il, dans la liquidation d'une autre maison, avait récemment vendu, pour le compte

de M. le baron de Hirsch une quantité considérable de sucres et il en avait encaissé le montant, ainsi qu'il est d'usage. Mais comme il ne rendait pas compte de son opération à son client, M. le baron de Hirsch déposa contre lui une plainte, à la suite de laquelle M. Pingault fut arrêté.

Il reconnut bien qu'il avait encaissé les fonds mais prétendit que cette somme lui avait été volée, et par quelqu'un qu'il lui était impossible de désigner.

Enfin, la vérité fut connue. M. Pingault avoua qu'il n'avait été victime d'aucun vol et que les trois millions six cent mille francs étaient toujours en sa possession.

Sur ces indications, la somme fut retrouvée et mise à la disposition de M. le baron de Hirsch, qui a retiré sa plainte.

Néanmoins, M. le procureur de la République a décerné, hier, un mandat d'arrêt et de dépôt contre Pingault.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

AVIS

M. Dézé, relieur, 3, place du Marché-Noir, a prévenu hier M. le Commissaire de police — avec prière de mettre s'il est possible un terme à cet abus — qu'un sieur Clavreuil-Jouannet, se disant relieur-archiviste, se présente dans diverses maisons pour obtenir des travaux de reliure, en se prévalant de son intimité avec M. Dézé, par lequel il aurait été longtemps employé, et finalement pour implorer un secours.

M. Dézé ne connaît pas, n'a jamais employé le nommé Clavreuil-Jouannet, et ne l'a jamais chargé de chercher des ouvrages à relier.

SAUMUR

Razzia de basse-cour

Cette nuit, dans la maison située à l'extrémité de la rue Saint-Lazare, proche la levée de Nantilly, habitée par des employés du chemin de fer de l'Etat, des malfaiteurs ont dérobé quatre belles poules et un lapin.

Il paraît qu'on a de forts soupçons sur l'auteur ou l'un des auteurs de ce chapardage.

VILLEBERNIER

Le vol chez M. Mignon

C'est dans la maison de campagne dénommée la Pelouse, appartenant à l'honorable président du Tribunal de commerce, qu'a été commis le vol que nous signalions hier.

Ce vol s'est effectué au cours de la nuit du 3 au 4 octobre : il consiste en 7 lapins dérobés chez le jardinier, 4 caillies et 3 tourterelles de Barbarie soustraites dans la volière construite au milieu du jardin. Le tout est estimé 25 fr.

On ne soupçonne personne d'une façon précise, et on n'a trouvé ni traces d'escalade ni pas dans les allées.

Néanmoins, le jardinier de M. Mignon a remarqué deux rôdeurs, qu'il croit habitants de Saumur, flânant, avec persistance, autour de la maison. Ils ont même sonné à la porte de la demeure où une domestique leur dit que ses maîtres étaient absents. Et le jardinier affirme qu'il reconnaîtrait les rôdeurs s'ils tombaient sous ses yeux.

La gendarmerie saumuroise a commencé ses recherches, infructueuses jusqu'à présent, mais qu'on ne désespère point de voir aboutir.

Chambre Consultative des Arts et Manufactures DE SAUMUR

Séance du samedi 29 septembre 1894

PROCÈS-VERBAL

(Suite)

13° Par lettre en date du 23 courant, M. Sourdeau, empêché d'assister à la réunion, a saisi la Chambre Consultative de la question de l'adresse télégraphique qui, suivant un décret du 12 janvier 1894, doit contenir à l'avenir, en plus du nom du destinataire et du lieu de son habitation, le nom de la rue et son numéro, à moins de prendre un abonnement annuel de 40 fr. qui autorisera à avoir une adresse spéciale et restreinte.

Ce décret a soulevé l'opinion publique par toute la France et la Chambre Consultative est prête à joindre ses protestations à celles qui existent déjà de tous côtés.

M. Bourguignon signale alors à la réunion une circulaire de M. le Directeur général des Postes et Télégraphes, publiée dans divers journaux du 28 courant, qui détruit l'application du décret du 12 janvier et rétablit les choses en leur état primitif.

Quoiqu'il en soit, la Chambre Consultative, à l'unanimité, émet le vœu qu'il soit apporté une amélioration plus grande à l'adresse télégraphique en l'admettant gratuitement ou tout au moins qu'une taxe unique de 40 centimes lui soit appliquée, quel que soit le nombre des mots qui la composent.

La Chambre Consultative croit qu'en facilitant ainsi l'envoi des télégrammes, leur nombre sera considérablement augmenté, et qu'en rendant service au public, le Trésor y trouvera encore un notable bénéfice.

Rapports

M. Sourdeau, absent, n'a pu envoyer son rapport sur les billets d'aller et de retour à réclamer sur toutes les Compagnies des chemins de fer français.

Renvoyé à la prochaine séance.

M. Forge, chargé d'un rapport sur nos relations commerciales avec la Suisse, expose à la réunion :

« Qu'après avoir étudié le dossier concernant cette question, il est d'avis d'émettre un vœu tendant à ce que M. le Ministre du Commerce s'entende avec son collègue des Affaires étrangères pour rechercher le meilleur moyen d'arriver à une entente commerciale entre la France et la Suisse ne lésant pas nos intérêts nationaux et donnant plus d'extension aux relations des deux pays. »

La Chambre Consultative émet un vœu conforme.

M. Chapin, nommé rapporteur sur la question de la distillerie agricole, n'a pu terminer son rapport.

Renvoyé à prochaine séance.

M. Goblet n'étant pas présent à la réunion, la Chambre Consultative renvoie également à sa prochaine séance l'étude de son rapport sur le « Régime douanier des sucres coloniaux ».

Le Président donne lecture du rapport de la Commission nommée à la dernière séance pour étudier la question du tramway des Deux-Sèvres.

Ce rapport conclut à l'adoption des propositions du Conseil général des Deux-Sèvres et émet un avis favorable au projet du tramway devant relier Bressuire, Argenton-Château et Montrenil-Bellay.

La Chambre Consultative donne son approbation unanime.

Questions diverses

Les Tramways Saumurois. — Le Président a reçu d'un correspondant anonyme les trois numéros de l'*Echo Saumurois* traitant la question de nos tramways.

Dans cette suite d'articles, on essaie de démontrer que la Compagnie des Voies Ferrées Économiques n'est peut-être pas en mesure de mener à bien cette entreprise depuis si longtemps en suspens ; on avertit la municipalité qu'elle ait à prendre des renseignements sérieux avant d'entrer complètement en relations avec ladite Compagnie.

Le Président, dans l'intérêt du commerce local, a voulu se renseigner sur ce qui avait été fait. Il est allé trouver M. le Maire et l'a prié de lui donner des explications afin qu'il puisse les transmettre à la Chambre Consultative.

M. le Maire de Saumur lui a montré une longue correspondance concernant cette question qui devient irritante et a expliqué au Président que rien n'était encore terminé, mais il a ajouté qu'il espérait, qu'à la fin des vacances parlementaires, les pourparlers seraient repris et qu'on arriverait promptement à la solution attendue ;

Que les renseignements fournis déjà sur la Compagnie Française des Voies Ferrées Économiques étaient tous en sa faveur et qu'il en attendait d'autres encore ; que, du reste, rien ne serait complètement terminé avec cette Compagnie sans l'assentiment de l'État.

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Cette rencontre avait laissé dans le cœur d'Hira une flottante poésie, née des émotions du danger couru et de ce salut providentiel arrivé dans l'intervention d'un jeune et bel officier, revêtu du plus noble des uniformes. Dans les brumes du songe, elle voyait reparaître la tête énergique et pâle, la stature athlétique de Philippe Borsand. Comme elle aimait la mer, il lui semblait que cet homme était un être surnaturel, supérieur, en tout cas, à l'épée humaine, et qu'il sortait d'un de ces mythes de l'Océan qu'elle avait entendu narrer par les matelots de l'*Alcyone*. Elle ne séparait point l'élément de son Dieu. L'onde avait été bonne pour elle, jusque dans ses colères ; comme l'onde, l'officier devait être bon. Son imagination d'enfant lui représentait quelquefois le jeune homme à bord du cuirassé qu'elle ne connaissait pas, donnant ses ordres, dominant la tempête, se faisant obéir des esprits

mystérieux qui dansent à la crête des vagues ou se déchainent dans l'échevellement des nuées d'orage. Ou bien, elle rêvait que Borsand venait lui-même à bord de l'*Alcyone*, qu'il y suppléait son père, et que, tous trois, emportés d'une course folle, ils volaient du nord au sud, de l'orient à l'occident, sur une nappe immobile, à l'horizon de laquelle le soleil ne se couchait jamais.

Son père ! — Hira n'avait rien connu de plus fort, de plus grand, de plus beau que son père. Même à cette heure où elle voyait cette force décroître, cette grandeur fléchir, cette beauté s'altérer, elle ne connaissait rien qui pût les éclipser. La veille encore, elle ne leur savait point d'égal. Mais, depuis que Philippe Borsand avait passé sur son chemin, sa vision s'était dédoublée. Elle faisait bénéficier le jeune homme de tous les attributs qu'elle prêtait au vieillard.

M. Raimbault avait élevé sa fille dans une sorte de mystère, et c'était peut-être là ce qui impressionnait le plus Hira, lorsqu'elle croyait découvrir au front de son père, sous les mèches blanches de sa chevelure, comme un nuage de vague tristesse, une mélancolie de souvenirs lointains. Son amour pour lui avait

été de l'adoration. Elle ne s'était jamais interrogée, encore moins l'eût-elle interrogé sur les soudaines ombres dont elle voyait parfois ses traits se couvrir. A cette époque de la vie où les détails graves se précisent, sa pensée commençait à coordonner les menus faits dont se composent les réminiscences complètes. Elle entrevoyait dans le passé des séjours sur des terres vierges, dans d'ombreuses retraites abritées par les feuillages touffus des tropiques. Elle avait souvenir d'heures joyeuses occupées à folâtrer sous le couvert de végétations puissantes, sous la sauvegarde d'yeux attentifs à surveiller ses jeux d'enfant. Il lui venait quelquefois des épouvantes ressenties à une époque indéterminée, à la vue de quelque monstre squameux et sibilant qui la menaçait de ses crochets empoisonnés, de quelque fauve à la robe striée, qui l'avait contemplée du fond de ses pupilles jaunes. Où tout cela s'était-il passé ? Hira n'aurait pu le dire. Elle savait pourtant que ce n'était ni une hallucination ni un songe. Et dans chacune de ces occurrences, c'était son père qui était apparu comme un archange libérateur ; c'était lui qui avait brisé les reins du serpent ou arrêté l'élan du tigre. Comment se faisait-il que, naguère, sur ces

rocs attirants de la Turbie, ce même père, ce même archange n'eût pas suffi à l'arracher du gouffre ? Pourquoi donc avait-il permis, avait-il souffert qu'un étranger prit sa place et tint son rôle, lorsqu'il s'agissait du salut de son enfant ? — Question présentement insoluble, mais dont la lente expérience des années allait lui apporter petit à petit la réponse !

Pendant la saison qui suivit, M. Raimbault et sa fille quittèrent l'Estérel pour pousser leur course plus au nord. Le père tenait à faire aussi complète que possible l'éducation de l'enfant. Il lui montra la Saïsse et le Rhin, puis, ménageant habilement les gradations, il lui fit voir Paris, en passant. Contrairement à son attente, la jeune fille ne s'émerveilla point. Les angles brisés des rues barrant la perspective lui donnèrent la sensation d'un emprisonnement ; les hautes maisons à six étages l'étouffèrent sous le poids de leurs moellons. Elle se trouva captive au sein de ce bruit monotone et fiévreux, et quand vint octobre, elle fut la première à réclamer le retour.

— Revenons au Trayas, père. Il fait trop froid ici.

— Pourtant, répondit-il, — tu sais ce que c'est que le froid.

De son côté, le Président a reçu la visite de M. Jouffraut, sénateur des Deux-Sèvres, qui lui a affirmé que toutes les lignes à voie étroite de ce département étaient concédées à cette Compagnie. Ce serait donc une garantie de plus engageant la Ville de Saumur à traiter avec elle.

La Chambre Consultative remercie son Président des explications qu'il lui donne, et décide qu'elles seront portées au procès-verbal de la séance et communiquées aux journaux de la localité. (A suivre.)

L'orchestre du Grand-Théâtre d'Angers

Voici le tableau complet des musiciens engagés cette année par M. Giraud, pour l'orchestre du Grand-Théâtre d'Angers, avec leur nationalité :

Artistes français et angevins. — MM. Moulins, premier chef, Van Erps, Delpierre, Alphonse père et fils, Massonneau, Choisteau, Boyer, Mousset, Allain, Leroy, Bourrigault, Schreurs, Vidal, Sorin, Doméur, Gennetay, Gardan, Lotz, Choisteau (batterie), Reboust.

Artistes de nationalité étrangère. — MM. Lemaitre, Néri, Delraz, Verheuze, Thomson, Lenglebert, Vorbrugh, Dehom, Jamar, Dooms, Lboest, Reuland, Evrard, Rikir, Longavert, Reuland.

Le second chef sera français et le pianiste probablement aussi, ainsi que le second violoncelle.

Adjudication de fourrages

Avant-hier a eu lieu l'adjudication au rabais de la fourniture de fourrages pour l'Ecole de cavalerie de Saumur, pendant l'année 1895.

M. Pillot, négociant à Châtellerault, a été déclaré adjudicataire au prix de 480,400 fr.

A l'Exposition d'Anvers

Nous apprenons que parmi les produits viticoles les mieux appréciés à l'Exposition d'Anvers figure un vin de notre région.

M. D. Coubard, propriétaire du château de la Maillerie, à Bourgueil, a obtenu une médaille d'argent.

Exportations en Russie

La formalité du certificat d'origine n'est plus exigée à l'entrée en Russie pour le plus grand nombre des produits provenant des Etats jouissant dans ce pays du traitement le plus favorable, parmi lesquels est comprise la France.

Exception est faite pour les produits compris dans l'article 27 du Tarif douanier russe et qui sont les suivantes :

« Arak rhum, eau-de-vie de France (de raisin ou de grains), cognac, eau-de-vie de prunes, kirsch, gin, whisky, alcool de grains. »

Par conséquent, tous les produits ci-dessus

— Oui, mais ce n'est pas une raison pour que je l'aime.

— Comme tu voudras, mon enfant. Laisse-moi te dire, cependant, que nous allons quitter Paris au moment où les théâtres, les concerts et les bals rouvrent leurs portes...

Elle l'interrompt.

— Père, tu ne m'as point appris à danser. En fait de spectacle, nos horizons méditerranéens me suffisent. Et quant à la comédie des planches, elle me paraît inférieure à la comédie humaine.

M. Rimbault se mit à rire.

— Oh! oh! Hira! où as-tu pris cette philosophie d'indifférence? Je ne te savais pas aussi méditative.

Elle répliqua avec la même gaieté :
— Parce que je n'ai pas encore quinze ans, mon père. Mais tu oublies que les sentiments que je révèle ont pris naissance à l'école même de ta propre philosophie?

— Oh! moi, fillette, c'est autre chose. Je suis un homme et j'ai vécu. Il y a des choses que l'on n'apprend que par expérience.

— Il y a des choses que l'on devine, père, que l'on pressent au besoin.

(A suivre.)

énumérés devront être accompagnés d'un certificat d'origine pour bénéficier du tarif minimum.

L'exportation des vins

L'exportation des vins en fûts, de France, en 1894, se maintient supérieure à celle de l'année passée : 1,467,953 hectolitres pour les huit premiers mois, contre 1,012,406 hectolitres pendant la période correspondante de 1893, qui occasionnent cette plus-value d'environ 455,000 hectolitres.

Bourses d'études commerciales

Quinze bourses entretenues par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, à l'Ecole pratique de Commerce et de Comptabilité de Paris, seront mises au concours dans le courant du mois d'octobre.

Peut être admise au concours toute personne de nationalité française âgée de quinze à vingt-cinq ans.

Les candidats peuvent se faire inscrire par correspondance ou en se présentant à l'Ecole, 53, rue de Rivoli, Paris.

Envoi du Programme sur demande.

ANGERS

Les officiers du génie à l'Evêché

Mardi dernier, avant d'aller faire leur visite officielle à M. le Maire, MM. les officiers du 6^e régiment du génie avaient été reçus à l'Evêché par M^{re} Mathieu. La réception a été d'autant plus cordiale que M. le colonel Dalstein a retrouvé dans l'évêque d'Angers un compatriote; il est, aussi lui, Lorrain.

Obsèques militaires

Avant-hier ont eu lieu, en l'église Saint-Laud, au milieu d'un grand nombre d'officiers de toutes armes, les obsèques de M. Fernand Poupard, capitaine au 6^e génie, mort à Angers, où il n'était arrivé que depuis peu de temps.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés, l'un par le lieutenant-colonel du régiment, l'autre par un lieutenant qui avait été camarade du défunt à l'Ecole polytechnique. Quatre magnifiques couronnes ont été déposées sur la tombe.

Les honneurs militaires étaient rendus par une compagnie du 6^e régiment de génie.

M. Poupard appartenait à une famille angevine.

L'Exposition de 1895

MM. Faye et Grammont sont depuis quelques jours à Angers, pour étudier la question des tramways et parfaire de premières études.

Ces messieurs seront entendus au sujet de leur proposition de panorama dans l'enceinte de l'Exposition.

Nous croyons savoir que le sujet visé serait le vaisseau le *Vengeur*, peint par le célèbre peintre Poilpot.

Nouveau Marché aux Bestiaux

Le maire de la ville d'Angers a l'honneur d'informer le public qu'en conformité de l'arrêté préfectoral, en date du 5 septembre 1894, un marché aux bestiaux se tiendra chaque mois à Angers, le second samedi qui suit la foire.

Le premier marché aura lieu le samedi 20 octobre courant.

Accidents de carrières

Divers accidents sont arrivés lundi, à la carrière des Grands-Carreux et à la Fresnaye.

Aux Grands-Carreux, deux carriers, Crams et Nogray, creusaient une mine quand une violente explosion se produisit sous leurs pieds. A leurs cris, leurs camarades accoururent et s'empressèrent de les dégager. Crams avait de graves blessures aux jambes et Nogray une blessure légère à la tête.

Mais un autre carrier, Duigou, venu pour prêter secours, tomba dans une tranchée de quatre mètres de profondeur, et se blessa grièvement. Il se plaignait de blessures internes

et M. le docteur Le Barzic dut ordonner son transport à l'hôpital d'Angers, ainsi que Crams.

A la carrière de la Fresnaye, un ouvrier, un Breton, est tombé d'une meule de foin et s'est fait de graves contusions à la jambe.

TOURS

Conférence de M. G. Laguerre

M^{re} Georges Laguerre, l'éminent maître du barreau, doit faire une conférence historique sur un sujet qui passionne en ce moment l'opinion publique : *Louis XVII n'est pas mort au Temple.*

Cette séance aura lieu mercredi prochain, 10 courant, à 8 h. 1/2 du soir, au Cirque de la Touraine.

POITIERS

Retournée de quatre compagnies du 125^e

Les deux compagnies qui étaient détachées à Thouars depuis un an sont rentrées à Poitiers.

Les deux autres compagnies venant de Fontevault sont également arrivées.

Les jeunes gens musiciens sont informés que le 125^e de ligne réserve quelques places d'engagement de trois ans pour la musique.

S'adresser au chef de musique le plus tôt possible.

Le drame de la Roche-de-Bran

Mardi, les deux accusés, Baillargeau et Leday, ont été amenés par quatre gendarmes à Montamisé, et de là sur les lieux du crime. Interrogés successivement, ils ont raconté qu'ils avaient tiré tous deux sur le malheureux régisseur du château, de telle sorte que M. Robin se trouve avoir reçu un coup de feu de chacun de ses agresseurs.

Après interrogatoire et une enquête sur les allées et venues des criminels dans les bois de la Roche-de-Bran, Baillargeau et Leday sont repartis sous l'escorte des quatre gendarmes.

A 4 heures, ils prenaient, à la gare de Chas-seneuil, le train de Poitiers et réintégraient, vers 4 h. 1/2, leur domicile à la prison de la rue de la Visitation.

Ajoutons que l'état de M. Robin, le garde blessé, est assez satisfaisant et que les médecins ne redoutent plus que les complications qui, espérons-le, ne se produiront pas.

Décès de la femme Bovieux

Nos lecteurs se souviennent de la tentative d'assassinat commise à Vêretz par le sieur Bovieux, sur la personne de sa femme.

Aux dernières assises, Bovieux a été condamné à six ans de travaux forcés.

La malheureuse victime, qui s'était présentée à l'audience pour déposer dans cette affaire, bien que remise des coups de feu tirés sur elle, avait conservé un état de langueur et de faiblesse extraordinaires. Dans sa déposition, M. le docteur Thierry avait déclaré que les suites de ses blessures pouvaient, même à l'heure actuelle, occasionner la mort, dans un temps plus ou moins long.

Les diagnostics du docteur se sont, hélas! réalisés. En effet, après l'audience, la malheureuse femme Bovieux avait été admise à nouveau à l'hospice. Elle y est décédée avant-hier, après d'atroces souffrances résultant de ses blessures.

Pronostics d'hiver

Tout annonce l'hiver. Les chasseurs et les paysans ont observé que les buses de passage, au lieu de passer fin juillet, ont passé fin juin ;

les geais, au lieu de passer fin octobre, passent en ce moment; les petits oiseaux sont déjà en bandes, devant d'un mois l'époque habituelle; on voit du gibier d'eau, alors qu'ordinairement c'est fin octobre qu'il fait son apparition.

Pour qui vit à la campagne, ce sont là autant de signes d'un hiver sinon rigoureux, du moins précoce.

Les vendanges dans l'Orléanais

On écrit d'Orléans, le 30 septembre, au *Moniteur viticole* :

« Dans les environs d'Orléans, les vendanges sont commencées depuis lundi dernier, 24 septembre. On compte sur une récolte moyenne de trois pièces à l'arpent.

» Dans les environs de Gien, les vigneronns se montrent satisfaits de la récolte. »

Le blé pour les chevaux

On peut sans inconvénient donner aux chevaux du blé en grains cru comme de l'avoine. Dans toutes les expériences qui ont déjà été faites à ce sujet, les chevaux l'ont accepté avec plaisir à cet état naturel; il peut même arriver que certains l'avalent trop gloutonnement et le digèrent insuffisamment; dans ce cas, assez rare, du reste, on observe dans les déjections des grains entiers ou partiellement attaqués; il convient alors de passer le grain au concasseur. Le blé est un aliment sensiblement plus riche que l'avoine; le grain est en outre plus dense; en opérant une substitution à volume égale, on commettrait donc une faute, qui pourrait être préjudiciable à la fois à la bourse de l'agriculteur et à la santé de l'animal. Nous estimons qu'en remplaçant 10 kil. d'avoine par 7 à 8 kilogr. de blé, ce qui correspond approximativement en volume à 2 litres d'avoine pour 1 litre de blé, on reste dans les limites les plus convenables.

Bulletin Météorologique du 5 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 11°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 10°
Midi,	760 m/m	au-dessus 14°
Hausse,	3 m/m	
Baisse,	3 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 7°

BULLETIN FINANCIER

3 octobre 1894.

L'impression du début de la séance d'aujourd'hui est bien plus favorable qu'hier; aussi la reprise s'accroît-elle franchement. Après les exagérations de la dernière séance, on revient à des idées beaucoup plus calmes. L'intervention du comptant relève nos rentes. Le 3 0/0 est coté 102 fr. tandis qu'il ouvre à 102.80 à terme pour monter aussitôt après à 102.07 1/2 et 102.30.

Le 3 1/2 fait 107.18, 108 et 108.15. L'Italien cote 83, en avance sur hier. L'Extérieure est à 70 3/16.

Les sociétés de crédit restent sur les positions d'hier.

La Banque des Pays-Autrichiens maintient ses cours.

Le Suez est à 2,875.85.

Les fonds russes sont en reprise.

En Banque, on nous signale quelques demandés sur la Langlaage et le Mossamedès.

DE LAVIGERIE,

22, place Vendôme, Paris.

Pour remédier à la plupart des maladies, dont souvent la cause est peu connue ou peu apparente, on prescrit des médicaments appelés *dépurgatifs* parce qu'ils purifient le sang en entraînant au dehors les matières nuisibles de notre organisme. Le meilleur dépurgatif connu est la *Tisane Dussolin*. C'est en un mot le meilleur régénérateur des forces et du sang. Ce précieux médicament se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon pour un mois de traitement. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Ne demandez chez votre Epicier que du



TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros: 282, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

